

**REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE**  
**MINISTERE DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE ET DE LA MODERNISATION DE**  
**L'ADMINISTRATION (MTNMA)**

**Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP)**

**AVIS DE MANIFESTATION D'INTERET**

**AMI 38/C/MTNMA/WARDIP/2025**

**Réalisation du cahier des charges et du suivi des travaux de recensement à vocation foncière des parcelles bâties à Nouakchott**

Le Gouvernement de la République Islamique de Mauritanie, avec l'appui de la Banque Mondiale, a intégré le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP) pour promouvoir la mise en œuvre de la stratégie de transformation numérique du Pays qui vise à développer la pénétration de l'Internet haut débit, des services financiers numériques et des services en ligne (e-Gouvernement).

Le Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP), à travers des actions impliquant les pays de la sous-région, vise spécifiquement à (a) créer un environnement propice au bon développement d'infrastructures numériques adéquates, (b) développer les réseaux à large bande et les services d'internet et (c) simplifier l'accès aux services en ligne.

Dans le cadre de sa composante 4 « Développement et intégration des marchés en ligne » et sa sous composante 4.3 « Services gouvernementaux numériques pour l'intégration régionale », le Projet cherche à recruter un **Consultant Individuel (CI)** pour assister le gouvernement mauritanien pour la « **Réalisation du cahier des charges et du suivi des travaux de recensement à vocation foncière des parcelles bâties à Nouakchott** ».

Les Objectifs de la mission sont :

- Élaborer et valider un cahier des charges détaillé pour le recensement des parcelles bâties situées dans les zones loties de Nouakchott.
- Encadrer et suivre les opérations terrain, en assurant la supervision continue des enquêteurs et la qualité des données collectées. Ces activités donneront lieu à la production de rapports mensuels d'avancement, documentant les progrès, .....
- Fournir un rapport technique final, incluant les constats détaillés, une synthèse des données collectées (cartographie et bases de données actualisées), les difficultés rencontrées, les solutions apportées, ainsi que des recommandations concrètes pour la régularisation et la sécurisation foncières des parcelles recensées (Livrable final attendu à la fin de l'opération).

Le Projet WARDIP-MR invite les consultants (CI), admissibles et ayant une expérience avérée dans la réalisation de missions analogues à manifester leur intérêt pour fournir lesdits services.

La méthode de passation choisie est la Sélection des Consultants Individuels (CI) conformément au Règlement de Passation des Marchés, pour les Emprunteurs Sollicitant le Financement des Projets d'Investissement (FPI)- Juillet 2016 Révisions novembre 2017, août 2018 et novembre 2020..

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires au sujet des documents de référence à l'adresse ci-dessous :

**Projet Régional d'Intégration Numérique en Afrique de l'Ouest (WARDIP-MR)**

**Téléphone : +222 4524 11 02 ; TVZ, N° 099 – Nouakchott ; Courriel : [wardip@mtnima.gov.mr](mailto:wardip@mtnima.gov.mr)**

1) Les manifestations d'intérêts écrites en langue française comprenant :

- Une lettre de motivation signée ;
- Un curriculum vitae détaillé signé ;
- Les références, missions et expériences dans le domaine, accompagnées de leurs justificatifs respectifs.

- Une approche méthodologies succinct pour réaliser de la mission.
- 2) Seront considérées uniquement les expériences attestées par une attestation de bonne exécution du client reconnu.
- 3) La liste des expériences attestées doit obligatoirement être fournie dans un document en format modifiable (WORD ou EXCEL) transmis par email ou par clé USB et présentant ces expériences sous le format ci-dessous :

Ref	Periode	Intitulé de la Mission	Clients / Pays	Type de justificatif
1				
2				
i				

- 4) Les manifestations d'intérêt doivent parvenir à l'adresse ci-dessous de la Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP) au plus tard le **lundi 22 septembre 2025 à 12h00 (GMT)**, à l'adresse suivante :

**Commission de Passation des Marchés Publics (CPMP/MTNMA)**  
**Ilot ZRC, lot 418, Rue Moulaye El Hacen Ould Moctar El Hacen**  
**Nouakchott Mauritanie Téléphone : +222 49 72 71 70**  
**Courriel : [cpmp-mtnima@mtnima.gov.mr](mailto:cpmp-mtnima@mtnima.gov.mr)**

- 5) Toute fausse déclaration d'expérience entraînera l'exclusion de la candidature et sera rapporté à l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).
- 6) Les candidatures envoyées par voie électronique doivent obligatoirement être suivies, au plus tard sept (7) jours après le délai de réception des soumissions, par un dossier en support papier en deux exemplaires dont une copie originale. Ce dossier doit être accompagné d'une version électronique sur flash USB ou tout autre support électronique si le dossier n'a pas été envoyé par voie électronique.
- 7) Les critères d'évaluation et le barème de notation y relatif, sont :

Critère	NOTES
1. Disposer au minimum d'un diplôme d'ingénieur (BAC+5), de préférence en foncier, aménagement du territoire, géomatique, SIG ou systèmes d'information	20
2. Expérience (au moins 5 ans) dans la conduite de projets de recensement foncier en milieu urbain, incluant la planification, la collecte, la structuration et l'exploitation des données.	20
3. Avoir réalisé au moins deux missions en tant que consultant dans les domaines suivants : conception de politiques foncières, clarification et sécurisation des droits fonciers, et conception ou modernisation de systèmes d'information foncière.	30
4. Expériences justifiant la connaissance du contexte institutionnel, technique et réglementaire de la gestion foncière en Mauritanie ou des pays analogues (Afrique de l'Ouest), y compris les enjeux d'occupation, de régularisation, de spéculation et d'accès pour les populations vulnérables et les femmes.	20
5. Expériences du même type que la mission ou en relation, réalisées en Mauritanie ou des pays analogues (Afrique de l'Ouest)	10
<b>Note globale</b>	<b>100</b>

**(\*) NB : les qualifications et les expériences des consultants (CI) seront évaluées sur la base des expériences attestées.**

**La note minimale requise pour être éligible est de 50 points sur 100. Le consultant classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-avant cité sera invité à négocier un contrat. En cas de consultants classés 1er ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre d'expériences similaires évalués au critère 3 et si nécessaire aux critères 4 et 5 sera sélectionné.**